



# **DSU Ville d'Angoulême**

Dotation de Solidarité Urbaine

Rapport annuel 2015

## **Préambule**

La Ville d'Angoulême, bénéficiaire de la DSU, poursuit le développement de sa politique volontariste en direction des ses quartiers et de ses publics prioritaires.

Cette démarche s'accompagne d'une stratégie forte de territorialisation des services municipaux visant à consolider et améliorer la qualité de l'action publique auprès des populations.

Cette approche transversale est construite en étroite collaboration avec les différents partenaires institutionnels, associatifs, socio-économiques, de la démocratie participative..., tous ressources de ce territoire.

Elle répond donc à cette nécessité d'être au plus près des préoccupations des publics les plus fragilisés et de répondre au mieux à leurs besoins.

Le rapport qui vous est soumis rend compte des principales actions menées qui renforcent la cohésion sociale dans le cadre des politiques publiques de la Ville et celles-ci vous sont présentées par Pôle conformément à l'organisation de la Collectivité d'Angoulême.

## **SOMMAIRE**

**I – POLE ATTRACTIVITE ET DEVELOPPEMENT TERRITORIAL**

**COUT TOTAL : 3 068 838,20 €**

**II – POLE VIE QUOTIDIENNE**

**COUT TOTAL : 1 487 753 €**

**DEPENSE GLOBALE**

**4 556 591,20 €**

## **POLE ATTRACTIVITE ET DEVELOPPEMENT TERRITORIAL**

### **1/ Direction du Développement Urbain**

ORU Secteur Ouest : 2 311 756,66 €

### **2/ Direction de la Solidarité**

Handicap : 13 781 €

Contrat De Ville (CDV) : 115 000 €

Tranquillité Publique : 108 456 €

Atelier Santé Ville (ASV) : 47 786 €

Programme de Réussite Éducative (PRE) : 190 979,76 €

Accueil de jour : 54 377 €

Aide à Projets – Soutien aux associations engagées dans des actions de proximité :  
12 681€ €

### **3/ Direction du Développement des Arts et de la Culture**

Politique culturelle : 148 516 €

### **4/ Direction des Sports**

Politique sportive : 65 504,95 €

**COUT GLOBAL POLE ATTRACTIVITE ET DEVELOPPEMENT TERRITORIAL :  
3 068 838,20€**

## **1/ Direction du Développement Urbain**

### **Opérations de Renouvellement Urbain du secteur Ouest (Basseau Grande Garenne)**

Au travers des Opérations de Renouvellement Urbain menées depuis plusieurs années sur la commune, la Ville d'Angoulême, en lien avec les partenaires de la rénovation urbaine, s'est fixée comme objectif de créer, sur les quartiers prioritaires de Ma Campagne et de Basseau-Grande Garenne, les conditions d'une mixité sociale et fonctionnelle et de changer en profondeur l'image de ces quartiers.

Cette politique se traduit par l'ouverture des quartiers sur la Ville et l'Agglomération par l'aménagement de voies d'accès, la valorisation des espaces publics, la création de lieux de convivialité, la requalification et la création d'équipements publics.

Les travaux sur l'ORU de Basseau Grande-Garenne se poursuivent.

L'ORU du quartier de Ma Campagne est achevée et les partenaires se sont engagés dans l'élaboration d'un Plan Stratégique Local (PSL) afin de consolider la dynamique de transformation urbaine et sociale du quartier. Dans une démarche co-construite, ce PSL aboutira sur des orientations stratégiques et un plan d'actions à court et moyen terme permettant de conforter les partenariats engagés sur le quartier pour sa gestion et sa vie au quotidien.

## ETAT DES DEPENSES ORU ANNEE 2015

LIBELLE	2015
<b>ORU BASSEAU GRANDE GARENNE :</b>	
INGENIERIE	<b>16 998,00</b>
REHABILITATION ECOLES MERMOZ ST EXUPERY	<b>5 988,65</b>
ETUDE PROGRAMMATION ET MO POLE PETITE ENFANCE	<b>5 125,39</b>
GYMNASE GRANDE GARENNE	<b>7 321,47</b>
EQUIPEMENTS SOCIO-CULTURELS ET SPORTIFS	<b>1 481 126,36</b>
REHABILITATION ECOLE CEZANNE RENOR	<b>38 924,21</b>
EPM BIBLIOTHEQUE ESPACE JEUX	<b>49 909,22</b>
POLE PETITE ENFANCE	<b>36 257,02</b>
CELLULES COMMERCIALES PLACE DE BASSEAU	<b>33 806,96</b>
ESPACE SOLIDAIRE DE BASSEAU	<b>1 788,00</b>
RUE JEAN MERMOZ	<b>16 399,56</b>
PLACE DE BASSEAU	<b>21 761,15</b>
RUE SAINT VINCENT DE PAUL	<b>1 785,94</b>
RUE VERRAZANO NORD	<b>99 948,92</b>
TRAVAUX VOIRIE PHASE 2	<b>17 519,76</b>
PASSERELLE CIRCULATION DOUCE	<b>153,60</b>
RESIDENTIALISATION MYRTILLES	<b>2 025,51</b>
RESIDENTIALISATION NOISETIERS	<b>7 742,43</b>
RESIDENTIALISATION LAURIERS	<b>137,62</b>
RESIDENTIALISATION BCD	<b>4 687,61</b>
RESIDENTIALISATION KALIS	<b>322 468,53</b>
DEMOLITION HALTE GARDERIE COMMERCE NOISETIERS BOUCHERIE MYRTILLES	<b>71 090,00</b>
PASSAGE MERMOZ	<b>55 661,49</b>
ACQUISITIONS MOBILIER MATERIEL POLE PETITE ENFANCE	<b>415,58</b>
ANIMATION	<b>12 713,68</b>
<b>TOTAL</b>	<b>2 311 756,66</b>

## **2/ Direction de la Solidarité**

**Handicap :**

### **Participer au développement d'une politique de citoyenneté en direction des personnes en situation de handicap**

#### **Commission communale d'Accessibilité (CCA)**

- Concertation et préconisations sur les projets de travaux et d'aménagements au travers de groupes techniques avec les représentants d'associations de personnes en situation de handicap.

Suite aux évolutions réglementaires en matière d'accessibilité, l'année 2015 a été consacrée à l'élaboration de l'Agenda d'Accessibilité Programmée pour la Ville d'Angoulême et le CCAS ainsi qu'à la diffusion de l'information auprès des gestionnaires d'ERP Privés (commerçants, professions libérales) via le site internet de la Ville et l'impression de guides d'informations.

En 2015, 8 réunions portant sur l'Ad'AP ont eu lieu pour une présentation en réunion plénière de la Commission Communale d'Accessibilité le 24 novembre 2015.

La Ville d'Angoulême en raison de son patrimoine complexe (> à 100 ERP) a sollicité un report pour le dépôt de son Ad'AP auprès du Préfet, dépôt effectué en janvier 2016. Dans le cadre des projets d'aménagements, les travaux suivants dans le cadre de l'ORU ont été soumis au groupe technique : Place de Basseau et cellules commerciales.

#### **Commission extra-municipale Agenda 22**

- Comité de pilotage réunit en février 2015 dont l'objectif était d'établir un bilan des groupes de travail thématiques par une évaluation participative avec les membres, de mettre en avant les points forts et de dégager des axes de progression. Trois groupes de travail ont été relancés suite à cela (culture/patrimoine, sensibilisation et information/communication) pour faire émerger et accompagner des projets. 10 rencontres dans le cadre de ces groupes de travail ont eu lieu avec les associations, usagers et partenaires.
- **Exposition réalité complicité fraternité**

Réalisation d'une exposition à partir de la Bande-dessinée du même nom, issue d'un projet commun entre l'association l'Enfant Soleil et l'ESAT Images Arts graphiques. L'association l'Enfant Soleil dans le cadre des actions de soutien à la fratrie, propose un groupe de paroles aux frères et sœurs des enfants accueillis par l'association.

A partir des témoignages des enfants et de leurs récits, un travail s'est

engagé avec les dessinateurs (Fred, Erika et Guillaume) de l'ESAT Image Arts Graphiques avec les dessinateurs de l'Atelier du Marquis.

L'exposition retrace l'aventure de ce projet avec 21 panneaux reprenant des planches et des pages de story-board. L'objectif est de sensibiliser aux différences et de valoriser les compétences des personnes en situation de handicap. Circulation dans les médiathèques / bibliothèques de la Ville prévue au 1<sup>er</sup> trimestre 2016.

- **Accessibilité des outils de communication**

La Ville d'Angoulême s'est engagée dans l'accessibilité de ses outils de communication en partenariat avec les associations locales. A l'occasion de la mise en ligne de la nouvelle version du site internet, un travail d'amélioration a été mené avec les usagers de l'association Valentin Haüy (déficience visuelle) pour faciliter la navigation et la compatibilité avec les synthèses vocales et logiciels de grossissement.

Depuis fin 2015, le magazine municipal Angoulême Mag est disponible en version audio et en vidéo LSF sur le site.

- **Accueil d'une étape de la Psycyclette**, rallye-vélo, porté par l'Unafam, dont l'objectif est de faire connaître le handicap psychique avec la participation de patients en psychiatrie, de soignants, de proches et de sympathisants. Lors de cette seconde édition, deux groupes partaient de Toulouse et d'Abbeville pour se rejoindre le 24 juin à Paris accueillis par Monsieur Gérard Larcher, président du Sénat.

Jacky Galletaud, champion handisport charentais, parrain de l'étape Bergerac – Angoulême, accompagnait les coureurs ainsi que 11 personnes du Centre Hospitalier Camille Claudel, des bénévoles de l'Unafam et clubs de cyclotourisme charentais. L'arrivée de l'étape, le 19 juin 2015 à l'hôtel de Ville a été suivie d'une réception dans les grands salons de l'Hôtel de Ville.

- **Partenariat avec l'IME de Ma Campagne**

- Convention dans le cadre d'un chantier pédagogique portant sur la mise à disposition de terrains pour l'activité espaces verts.

- Projet vidéo portant sur le recueil des mémoires de la poudrerie accompagné par une vidéaste professionnelle.

- **Appui aux associations**

Accompagnement et soutien aux associations dans leurs projets (études des demandes de subventions, fonctionnement et appels à projets, soutien logistique) un soutien aux associations et aux événements en lien avec le handicap.

- **Participation au Téléthon**

La collectivité fortement engagée dans une politique de solidarité maintient chaque année sa participation au Téléthon en partenariat avec les différents acteurs associatifs et économiques du territoire en soutenant des initiatives



collectives et individuelles.

<b>Budget Fonctionnement Ligne Animation Handicap :</b>	<b>5 000 €</b>
<b>Subventions Fonctionnement Associations handicap :</b>	<b>8 200 €</b>
(dont 5 000 € fonctionnement Basket Handi Sports)	
<b>Subventions Appels à projets solidarités handicap :</b>	<b>1 581 €</b>

**Coût Politique Handicap: 13 781 €**

### **Contrat de Ville**

A compter du 1er janvier 2015, conformément aux orientations de la loi n°2014-173 du 21 février 2014, dite de programmation pour la ville et la cohésion urbaine, le Contrat de Ville devient le cadre contractuel de la Politique de la Ville.

Le contrat cadre du contrat de ville a été signé le 16 décembre 2014 par la Préfecture et le Grand Angoulême, ainsi que les autres partenaires dont la Ville d'Angoulême.

12 orientations prioritaires ont été retenues, 5 transversales (jeunesse, égalité entre les femmes et les hommes, prévention de toutes les discriminations, le numérique, la promotion de l'image des quartiers) et 7 orientations thématiques suivantes :

- développer l'attractivité économique des quartiers
- poursuivre l'ancrage des quartiers au projet urbain d'agglomération
- renforcer le parcours éducatif des enfants et le lien avec les familles
- lutter contre la précarité
- développer la culture en agglomération et dans les quartiers,
- assurer l'accès à la santé et veiller à la proximité des services de soins,
- améliorer la sécurité dans les quartiers et prévenir la délinquance.

Conformément à la délibération n°3 du Conseil Municipal du 30 mars 2015, Monsieur le Maire a signé le 22 avril 2015 le contrat de ville du Grand Angoulême avec 24 autres signataires.

Afin de contribuer à une meilleure intégration des Quartiers Politique de la Ville (QPV) (Ma Campagne, Basseau Grande-Garenne et Bel Air Grand Font) dans le fonctionnement de la Ville et de l'agglomération, la Ville, au delà des crédits de droit commun qu'elle met à disposition de ces territoires, a réservé un crédit global de 115 000 euros au titre du Contrat de Ville.

**44 projets financés**  
**Coût CDV : 115 000 €**

## Tranquillité Publique

Les dispositifs mis en place depuis 2009 (CLSPD, réunions de veille, Stratégie territoriale) ont pour objectif de donner la priorité à la prévention de la délinquance, en associant les partenaires institutionnels et associatifs.

En 2014, le plan d'action a été poursuivi, avec la mise en place de réalisations dans le cadre des axes définis par la Stratégie Territoriale :

**x L'amélioration du fonctionnement et de la coopération des instances spécialisées**

- CLSPD du 17 juin 2015 et 12 réunions de veille territorialisées en 2015, 1 par trimestre par secteur et 1 inter-secteurs

**x La lutte contre les violences sous toutes ses formes, particulièrement les violences faites aux femmes :**

– sensibilisation sur la lutte contre les violences faites aux femmes, expositions CHRS, édition du livret et des affiches sur la violence à l'initiative du Conseil Municipal Enfant d'Angoulême

**Coût : 1 122 €**

**x La prévention de la délinquance des mineurs et des jeunes majeurs**

– Animations de l'exposition Moi Jeune Citoyen dans les collèges et écoles d'Angoulême (576 élèves d'écoles primaires et de collèges sur Angoulême).  
– Chantier avec le Centre Educatif Fermé d'Angoulême, avec remise en peinture de la halle des sports du quartier de Ma Campagne,  
– Chantiers éducatifs avec l'ADSEA, association de prévention spécialisée (décorations de Noël avec le service des Espaces Verts).

**Coût : 6 866 €**

**x La prévention liée à la configuration urbaine prévention situationnelle**

– Implantation d'un système de vidéo protection urbaine à Angoulême inauguration en octobre 2015. (15 caméras en centre ville, et 8 caméras bâtimementaires sur 3 centres sociaux)

**Coût : 91 977 €**

**x La gestion de la vie nocturne et des festivals**

- Charte nocturne : développement d'actions de communication avec différents supports. Sous-bocks et réglottes alcoolémie personnalisées Ville d'Angoulême-Charte de vie nocturne et éthylo-tests.
- Actions de sécurisation et prévention dans le cadre de Vigipirate (investissement dans des détecteurs de métaux ...)
- Actions graff dans le parking des Halles, en centre ville d'Angoulême en rapport avec la campagne de sensibilisation SAM
- Campagne de sensibilisation aux nuisances sonores « CHUT » : création et édition d'affiches permanentes sensibilisant les usagers aux nuisances sonores,
- Suivi établissements nocturnes
- Renouvellement d'une équipe de prévention nocturne, dans le champ de la prévention des risques aux abords des établissements débits de boissons.

**Coût : 8 491 €**

**Coût Total Tranquillité Publique : 108 456 €**

## **Atelier Santé Ville (ASV)**

Mise en œuvre du dispositif ASV durant le dernier semestre de l'année 2015 :

2015 est une année de transition : d'une part avec la prise de fonction du coordinateur de l'ASV début juin et d'autre part avec la relance du dispositif en sommeil depuis près de 8 mois.

Le coordinateur s'est attaché à redynamiser le partenariat avec les acteurs de santé de terrain et à intégrer les actions de l'ASV au sein du Contrat Local de Santé.

Depuis 2015, ces deux dispositifs sont rattachés à la Direction de la Solidarité et portés par le Service Communal d'Hygiène et de Santé Publique qui œuvre pour une démarche de renforcement de l'accès aux droits et aux soins, à l'éducation, à la promotion de la santé et la prévention des risques.

A partir des enjeux, notamment définir et mettre en œuvre un plan d'actions répondant aux problématiques ciblées des Quartiers Prioritaires Ville (QPV), le coordinateur a développé de nouveaux groupes de travail par quartier ; ce qui a permis de créer une dynamique spécifique à chaque territoire avec les objectifs suivants :

- développer une démarche partagée de santé
- identifier et prioriser les besoins
- mettre en œuvre des projets d'actions partagés

En terme de projets d'actions :

Le bilan des actions des groupes de travail de 2014 a fait apparaître l'intérêt de renouveler l'action de sensibilisation sur les addictions.

L'ASV a conduit un projet sur les addictions, la santé et le bien être sur 2 quartiers en collaboration avec les centres sociaux et les collèges, en direction d'un public de collégiens.

Nous avons utilisé l'outil théâtre -forum pour développer une culture de la prise de parole et du débat autour d'une recherche et d'une expérimentation collective d'éléments de solutions possibles à des situations difficiles de la vie quotidienne, avec des valeurs de base comme l'écoute, le respect, la tolérance, la solidarité, espace qui permet d'expérimenter des manières de faire, de dire, d'être, d'intervenir autrement et en apprécier l'impact et les conséquences possibles..., et de ce fait de travailler au niveau des connaissances et des représentations des uns et des autres sur les thèmes abordés. L'objectif est de mettre l'accent sur la notion du respect de soi et des autres en améliorant ses compétences psychosociales.

Ce projet s'est décliné de la manière suivante :

- mise en place d'ateliers avec des collégiens pour construire des scénettes
- mise en place de séances de débats dans les collèges pour le forum avec des questions/réponses en fonction des alternatives proposées par les uns et les autres et avec, si besoin l'appui de professionnels référents extérieurs.

## **ORGANISATION :**

- Mise en place de 4 ateliers avec les collégiens sur les quartiers de Ma Campagne et de Bel Air Grand Font
- Mise en place de 4 séances de débats : 1 séance à la MJC Ma Campagne, 1 au collège Pierre Bodet et 2 séances au collège Marguerite de Valois, quartier de Bel Air Grand Font

### **Quartier Bel Air**

Participants du secteur jeunesse du CAJ de la Grand Font : 5 collégiens et 1 lycéenne

Participation de 4 lycéennes du lycée Sainte Marthe Chavagnes sur un projet sanitaire dans le cadre de leur préparation au Baccalauréat Sciences Technologie et Santé Sociale (STSS)

4 ateliers réalisés au CAJ de la Grand Font -Maison des jeunes : lundi 14 et mardi 15 décembre 2015, lundi 11 janvier et jeudi 10 mars 2016

Deux séances de débats programmées  
au collège Marguerite de Valois avec les 4 classes de 4ème  
le jeudi 10 mars de 10h à 12h et de 13h30 à 15h30

Thèmes : « Addictions aux jeux vidéo », « Harcèlement/ Homophobie », « Alcool », « Violence », « Sexualité », « Toxicomanie »

### **Quartier de Ma Campagne**

Participants : les 12 délégués de 5ème :

4 ateliers réalisés :lundi 11 janvier, lundi 25 janvier et le jeudi 4 février et 23 mai

Deux séances de débats programmées à la MJC Ma Campagne et au collège Pierre Bodet avec les délégués des classes de 6ème, 5ème, 4ème, et 3ème

le jeudi 4 février et le lundi 23 mai de 15h à 17h

Thèmes : Parentalité « éducation fille-garçon », « Harcèlement au collège », « la drogue », « Alcool »

Nombre de jeunes participants aux ateliers et séances confondus :130 collégiens

Projet de sensibilisation à l'hygiène bucco-dentaire sur le quartier de Basseau avec l'école Saint-Exupéry, l' ALSH du centre social :

Une enquête réalisée en grande section de maternelle en 2012/2013 par les personnels de santé de l'Éducation Nationale fait apparaître que les enfants qui utilisent leur brosse à dent au moins une fois par jour ont deux fois moins de dents cariées que ceux qui se brossent rarement, voire jamais les dents.

Il est nécessaire de sensibiliser les enfants dès leur plus jeune âge pour que les bonnes habitudes soient acquises le plus tôt possible.

La sensibilisation des parents aux pratiques d'hygiène bucco-dentaire doit se faire dès la première dent car la prévention bucco-dentaire fonctionne mais demande beaucoup d'efforts.

Elle se heurte à plusieurs idées reçues qu'il faut pas à pas, déconstruire : pour un certain nombre de parents, les dents de lait ne nécessiteraient pas de soins ni de brossage, si bien que certains enfants de maternelle cumulent des caries ou n'ont déjà plus leurs dents de lait.

C'est le constat alarmant de l'équipe éducative de l'école Saint-Exupéry qui, sur des cas certes isolés, peut avoir des conséquences lors du repas : lorsqu'il s'agit de faire manger un enfant qui n'a presque plus de dents.

Dans ce contexte, la directrice souhaite initier dans son programme une action sur le long terme sur l'hygiène bucco dentaire avec les enfants et les parents.

#### Objectifs :

- Sensibilisation des enfants et des parents à la nécessité de l'hygiène bucco-dentaire sur le temps scolaire et les petites vacances.
- Développer des compétences en terme d'hygiène bucco-dentaire auprès des enfants de petite section et leurs parents.

Ce projet s'est traduit par des ateliers de séquence de travail sur les dents, le brossage, les aliments, de janvier à mai 2016 dans le cadre du projet d'école.

Une intervention d'une dentiste a permis de compléter et finaliser le travail accompli par l'enseignante.

L'ALSH s'est appliqué à continuer le brossage des dents durant les petites vacances et travailler sur des supports ludiques ( livres et jeux sur l'intérêt de l'hygiène bucco dentaire ).

#### Objectifs opérationnels :

- mise en place de temps pour le déjeuner et le brossage de dents
- mise en place d'ateliers à partir de lecture et de réalisation avec les enfants
- réalisation d'un livret par les enfants

Par ailleurs, un projet sur l'équilibre alimentaire et notamment sur l'importance du petit déjeuner avec le service restauration de la ville s'est mis en place sur le mois de janvier et le mois de février 2016.

La directrice d'école constate qu'un nombre important d'enfants arrivent en classe sans avoir pris de petit déjeuner.

L'école organise des collations le matin : petits gâteaux et compotes, en complément des briquettes de lait fournies par la commune. Le budget de la coopérative permet de fournir ces collations.

La répartition alimentaire sur la journée est donc perturbée et l'équilibre alimentaire non respecté car les produits proposés ne correspondent pas aux recommandations du GEMRCN de juillet 2015 (Groupement d'Étude des Marchés en Restauration Collective et de Nutrition).

Ces pratiques ne permettent pas la promotion du petit déjeuner à la maison et ne répondent pas aux recommandations de la circulaire de l'Éducation Nationale du 21 juin 2001 qui demande la suppression de la collation à l'école.

L'ALSH organise un petit déjeuner une fois par mois, dans un moment de convivialité entre enfants, parents et professeurs.

Un projet « d'hygiène bucco-dentaire » est en cours d'élaboration par l'école : la nécessité de se brosser les dents tous les jours, chaque matin après le petit déjeuner. Le manque d'hygiène bucco-dentaire se fait énormément ressentir (caries).

Les objectifs généraux sont :

- Sensibiliser les enfants et les familles à l'importance de prendre un petit déjeuner avant d'aller à l'école.
- Supprimer progressivement les collations du matin
- Proposer ponctuellement un petit déjeuner afin d'instaurer une éducation nutritionnelle

L'objectif opérationnel est la mise en place d'ateliers pour composer son petit déjeuner à l'aide de différents groupes d'aliments proposés sur plusieurs tables (un groupe par table).

### Quartier de Ma Campagne

Le dispositif Atelier Santé Ville dans une démarche de santé globale s'est associé à un événement sur un projet de création d'un jeu de l'oie avec le Collectif Solidarité Ma Campagne( association qui gère l'épicerie sociale) et l'école primaire Jean Moulin sur le thème de l'alimentation.

L'objectif est de mobiliser et de développer la créativité individuelle et collective des enfants et des adultes sur la conception d'un outil ludique de prévention et également d'investir les jeunes et les adultes dans l'organisation d'un événement festif. La fête de la solidarité est un événement sur le quartier de Ma Campagne où se retrouvent des associations et des services municipaux dont l'objectif est de permettre aux habitants du quartier de participer à un temps festif de rencontre et de découverte.

Chaque classe de l'école a réalisé les visuels et les questions par sous thèmes :

- \*le CP et CP/CE1 : du blé au pain (+viennoiseries)
- \*le CE1 et CE2 : l'équilibre alimentaire et familles d'aliments
- \*le CE2 et CM1 : les ustensiles et modes de cuisson
- \*le CM1 : les métiers
- \*le CM2 : les fruits et les légumes

Le Collectif Solidarité Ma Campagne quant à lui s'est chargé de préparer le support du jeu.

Sur le volet accès aux soins, l'ASV contribue à développer des permanences au cabinet médical de la Grande Garenne ( lieu de soins de proximité ouvert aux habitants qui souhaitent consulter un médecin généraliste) notamment avec l'association AIDES.

Une fois par mois sur un créneau de 2 heures, l'association diffuse de l'information concernant le VIH, les moyens de protection, de l'information sur les hépatites et les IST, les moyens de contraceptions et propose du dépistage du VIH/ SIDA, gratuit.

Par ailleurs, un partenariat est effectif avec le centre d'examen santé de la CPAM qui a abouti à la signature d'une convention le 23 décembre 2015.

L'objectif des centres de santé est d'être un lieu accessible à tous, de dispenser des soins coordonnés permettant une prise en charge globale de la santé des patients, incluant l'éducation thérapeutique et sanitaire, la prévention, le dépistage et la lutte contre les inégalités sociales de santé.

Des demandes via les médecins émergent notamment sur le thème de la nutrition.

Des liens et actions à venir avec le service diététique de l'hôpital, actions sur l'équilibre nutritionnelle, le sevrage tabagique sont en cours de réalisation.

Les groupes de travail par quartier ont permis de recenser les besoins et faire émerger des demandes qui se traduisent par la mise en place de groupes thématique et des actions qui se déclineront en 2016, sur les thèmes de l'hygiène corporelle, l'alimentation, les activités physiques, l'alcool et les addictions et le rythme de l'enfant.

Le dispositif ASV est partenaire-acteur du COPRAD (comité départemental de prévention des addictions) et a participé à l'organisation de la journée mondiale sans tabac du 27 mai 2015.

**Coût total des actions en 2015 : 47 786 €**

### **Programme de Réussite Éducative (PRE)**

Afin de s'inscrire dans une nouvelle approche de la prise en compte des enfants les plus en difficulté dans le champs éducatif, la Ville d'Angoulême a mis en place en lien avec différents partenaires et via son Centre Communal d'Action Sociale (CCAS), un Programme de Réussite Éducative.

Le P.R.E. s'adresse aux enfants et adolescents âgés de 2 à 16 ans résidant sur les 3 quartiers prioritaires d'Angoulême

- Basseau / Grande Garenne ,
- Bel Air Grand Font
- Ma-Campagne.

### **LE PROGRAMME S'ARTICULE AUTOUR DE 5 OBJECTIFS**

- Proposer une démarche de prise en compte de l'enfant dans sa globalité. *Le PRE ne s'adresse pas seulement à des « élèves », mais à des enfants ou adolescents évoluant dans un contexte familial, social, environnemental non favorable à leur réussite.*

- Mettre en œuvre des parcours personnalisés avec l'intervention d'un référent



- Mobiliser les professionnels du territoire pour l'étude des situations individuelles et des groupes de travail thématiques. *Mise en réseau des partenaires médico-sociaux éducatifs = Équipes de Réussite Éducative pluridisciplinaires (ERE)*
- Apporter un diagnostic territorial des quartiers prioritaires
- S'inscrire dans la politique de la ville (contrat de ville, PEDT...)

## **LES AXES PRIORITAIRES DES ACTIONS MISES EN ŒUVRE DANS LE CADRE DU PRE**

- la lutte contre l'absentéisme et le décrochage scolaire par l'accompagnement des enfants et des jeunes dans la réalisation de leurs parcours scolaires et dans la définition de leurs projets,
- le soutien à la parentalité par l'association indispensable de la famille dans la mise en place d'un parcours quel qu'il soit et en mettant en place des actions visant à améliorer la relation parents/enfants, parents/écoles.

## **BUDGET 2015 :**

**Un budget réalisé de 190 979,76 €**

- 108 000 € du CGET
- 78979.76 € du CCAS Ville d'Angoulême
- 4000€ du Conseil Départemental

## **RÉFÉRENT DE PARCOURS, UNE INTERVENTION PERSONNALISÉE AUPRÈS DE L'ENFANT – 6 802.14€**

**A l'issue des équipes éducatives de secteur**, sur le principe de la libre adhésion, une proposition d'orientation / prise en charge est formulée à la famille. De fait, ni l'enfant ni sa famille ne sont obligés d'accepter les préconisations du programme. En 2015, sur les 183 situations étudiées :

- **11 % ( 21 situations) des situations ont eu une proposition d'orientation directe vers le droit commun.** Des situations qui relevaient souvent d'une mesure éducative, judiciaire ou d'un suivi social de secteur régulier.
- **88 % (162 situations) de situations ont eu une proposition d'orientation sur un parcours de réussite éducative** (relais ou contractualisé) avec l'intervention du référent PRE. Pour le PRE d'Angoulême, le référent est sous la responsabilité de la coordinatrice du programme, c'est un professionnel avec une formation et des acquis dans l'accompagnement individuel des familles et du soutien à la parentalité. Une action en complément des ressources existantes qui renforce la politique éducative de la collectivité. Les parcours individualisés ont mobilisé 6 802.14 €.

## **DISPOSITIFS DE SUIVI DE L'ENFANT – 17 980 €**

- **SCOL+ 7 980€**

Soutien scolaire individualisé au domicile de l'enfant - Cette remise à niveau prend la forme de cours de soutien à domicile par une convention passée avec le Centre Départemental de Soutien Scolaire (CDSS) . Le CDSS est une association qui intervient depuis près de 18 ans dans le champ de l'enseignement et de l'animation et a pour objet social de fournir des prestations pédagogiques à toute personne physique ou morale le lui demandant. Fondée en 1998 sur le constat de l'augmentation constante de l'échec scolaire, elle est aujourd'hui gérée par un conseil d'administration de professionnels socio-éducatifs (enseignants, éducateurs...).

Sur l'année 2015 – 12 enfants (soit pour chaque enfant 2H de soutien/semaine en moyenne). Un projet co-construit avec l'enseignant qui précise les matières d'intervention. Le projet SCOL+ est donc un dispositif de soutien dans le cadre d'un accompagnement global.

- **Coup de Pouce Clé – 5 000€**

Enfants en classe de CP présentant des signes de fragilité dans les domaines de la lecture et de l'écriture. Il est assuré par un animateur dans une salle mise à disposition au sein de l'établissement scolaire – 2015 ouverture du 1<sup>er</sup> club sur l'école élémentaire Jean Moulin (secteur Ma Campagne).

- **Le projet PEP'S – 5 000€**

Projet impulsé en 2014, après une réflexion croisée des équipes éducatives sur la prise en charge psychologique concernant :

- le temps d'attente sur une prise en charge via le CMP et CMPP
- l'interrogation par les professionnels de la pertinence d'une prise en charge spécialisée

Le projet s'ancre sur la mise à disposition d'une psychologue afin :

- d'apporter un regard complémentaire sur les réunions éducatives du PRE des 3 quartiers prioritaires
- d'établir une pré-évaluation psychologique des enfants et adolescents du PRE quand cela s'avère nécessaire
- de proposer une prise en charge psychologique dans l'attente d'une place en CMP, CMPP

## **PROJET SPÉCIFIQUE - 26 000 € (financement FIPD , CCAS et Conseil Départemental)**

- **ALSH Spécifiques ( Accueil de Loisirs Sans Hébergement) :**

Mise à disposition d'un éducateur spécialisé/centre social sur les quartiers prioritaires pour permettre l'accueil des enfants de 3 à 17 ans présentant des troubles du comportement. 79 enfants ont bénéficié de cette action sur l'année 2015

### **Accueil de jour pour les femmes victimes de violences au sein du couple**

Création en décembre 2012 de cette nouvelle prestation qui permet l'accueil anonyme, gratuit et sans rendez-vous de femmes victimes de violences au sein du couple.

Un lieu qui assure l'accueil, l'écoute, l'information, l'orientation, un soutien et un accompagnement. Il a pour objectif la prévention de l'urgence et les traumatismes qui en découlent.

**Coût Accueil de jour : 54 377 €**

### **Aide à Projets - Soutien aux associations engagées dans des actions de proximité**

La Ville s'est engagée à soutenir, sur des projets spécifiques, les associations participant à la vie sociale et qui mènent des actions en faveur de la Citoyenneté et de la Solidarité.

Maison des Peuples et de la Paix (Collectif du 8 mars), Etoil'Clown, CIDFF, Vaincre la mucoviscidose, le CIJ, Les clowns stéthoscopes, Kaos Aurore Lenoir, Mouvement Vie Libre

**Coût : 12 681 €**

**COUT GLOBAL DIRECTION DE LA SOLIDARITE : 543 060,76€**

### **3/ Direction du Développement des Arts et de la Culture**

Le bilan a pour objectif de retracer les actions de développement social urbain entreprises sur le territoire.

#### **1/ Des animations gratuites pour les administrés en cours d'année**

Concerts gratuits à l'occasion des fêtes de fin d'année et du Festival Piano en Valois pour les personnes de 65 ans et plus résidant sur Angoulême : **20 188 €**

Colloque gratuit ouvert à tous autour du patrimoine (thème : Cathédrale) : **882,64 €**

3/ Des animations gratuites pour les personnes qui ne partent pas en vacances l'été dans le cadre du dispositif des Quartiers d'été

Spectacles tirés des arts de la rue les jeudis soirs, projections dans les quartiers avec Passeurs d'Images et le FFA, ateliers culturels et des animations sportives en journée, concerts de musique les mardis soirs, animations festives autour de la Fête Nationale et soutien à la Fête de la musique : **81 531,64 €**

5/ Un dispositif d'accès à la culture pour les scolaires

Organisation de spectacles gratuits pour les enfants scolarisés à Angoulême du Cours Préparatoire au Cours Moyen 2 dans les écoles publiques en collaboration avec la Direction Éducation et les partenaires culturels locaux : **30 913,72 €**

6/ Des animations réalisées par le service Patrimoine Culturel (Musées et Archives)

Animations gratuites à destination des publics : **12 000 €**

7/ Des animations réalisées par le service Lecture Publique

Réalisation d'expositions et d'animations gratuites en direction du jeune public, tout au long de l'année : **3 000 €**

**COUT GLOBAL DIRECTION DES ARTS ET DE LA CULTURE : 148 516€**

**4/ Direction des Sports**

Les actions menées par la Direction des sports liées à la Dotation de Solidarité Urbaine sont décrites ci-dessous.

**x L'aide à la licence**

Il s'agit d'un dispositif à destination des familles les plus défavorisées visant à permettre l'accès au sport pour les jeunes angoumoisins fréquentant les écoles primaires (maternelles et élémentaires) ou collèges.

**Coût 2015 : 23 655,59€**

**x Des stages Arts et Sports et Quartiers d'Été**

Ces stages sont organisés pendant les petites vacances scolaires. Ils permettent aux jeunes angoumoisins de découvrir des activités sportives et culturelles sur un stage d'une semaine. Les stages « quartier d'été » sont organisés pendant l'été sur le site de Bourgines.

**Coût 2015 : 37 669,36€**

**x Des animations auprès des séniors**

Des activités sportives sont proposées aux séniors retraités qui résident à Angoulême.

**Coût 2015 : 5 180€**

**COUT GLOBAL DIRECTION DES SPORTS: 66 504,95€**

**COUT GLOBAL POLE ATTRACTIVITÉ ET DEVELOPPEMENT TERRITORIAL :**

**3 068 838,20 €**

## **POLE VIE QUOTIDIENNE**

Vie associative et Jeunesse : 50 350 €

Politique Éducative : 1 390 000 €

GUSP : 47 403 €

**COÛT GLOBAL POLE VIE QUOTIDIENNE: 1 487 753€**

## **Vie associative et Jeunesse**

L'objectif est d'établir un bilan des actions menées au cours de l'année 2015 au titre du développement social urbain.

- x Des actions en direction des quartiers via le soutien aux centres sociaux

Aide à projets CSCS :

**Coût : 10 750 €**

- x Des actions en faveur des Jeunes

- Aide au projet des jeunes:

**Coût : 950 €**

- Accompagnement des associations pour le soutien aux initiatives jeunes:

**Coût : 22 650 €**

- Commission Extra Municipale de la Jeunesse

**Coût : 16 000 €**

**TOTAL VIE ASSOCIATIVE ET JEUNESSE: 50 350 €**

## **Politique Éducative**

La volonté de mettre l'enfant au centre de la démarche a même permis dès 2013, au delà de la réforme des rythmes scolaires, de faire évoluer au quotidien l'articulation des temps scolaire, péri ou extrascolaire.

L'ambition est de proposer dans chaque école et pour les enfants qui en ont le plus besoin des accueils et des activités pour enrichir l'offre éducative, en complément de l'école, l'éducation partagée étant un principe fondateur de la démarche.

L'année 2015 a marqué le renouvellement du Contrat Enfance Jeunesse jusqu'en 2018. Ce partenariat avec la Caisse d'Allocations Familiales, cet engagement contractuel, socle de la politique éducative municipale permet de définir de manière concertée, les grands axes du volet éducation du projet municipal. Au regard des diagnostics, cette nouvelle contractualisation a permis d'inscrire la Coordination des temps périscolaires comme nouvelle action. Cela permet de répondre aux besoins exprimés de rendre cohérente et complémentaires les actions de chacun des partenaires dans et autour de l'école depuis la mise en place de réforme.

**Accueil de loisirs : 400 000€ (45 000 journées enfants sur les temps de vacances)**

**Accueil périscolaire : 480 000€ (activités sur les temps de la pause méridienne et accueils de loisirs du soir)**

**Accueil Jeunes : 175 000€**

**Coordination des temps périscolaires : 185 000€**

L'enjeu de ce partenariat a pour objectif d'améliorer progressivement l'offre d'accueils des enfants et des jeunes à l'échelle du territoire, de la faire évoluer, pour répondre aux besoins exprimés.

**Contrat Local d'Accompagnement à la Scolarité : 100 000€**

Depuis la rentrée scolaire 2014/2015, ce dispositif d'aide individualisé a été généralisé à l'ensemble des 16 écoles élémentaires d'Angoulême. Chaque établissement peut bénéficier d'un accompagnement scolaire pour les enfants qui en ont besoin en concertation avec les équipes enseignantes et la participation des parents. Cette action vient s'inscrire dans les temps périscolaires du soir gérés par nos sept partenaires associatifs.

**Aide à la réalisation de projets éducatifs, actions spécifiques, concerts éducatifs, Classes découvertes : 50 000€**

En signant fin 2013 un Projet Éducatif de Territoire, Angoulême a affirmé son ambition d'aller plus loin qu'une simple contractualisation en préfigurant les contours de sa future politique éducative.

Le PEdT est avant tout un processus fédérateur, garant de la cohérence des actions, de la connaissance et de la reconnaissance de chaque partenaire dans son rôle d'éducateur.

Il prend la forme d'un engagement contractuel entre l'État et la collectivité mais doit se construire avec les partenaires autour de valeurs communes. Impulsé par la ville, il doit être le résultat d'un travail partenarial de l'ensemble des acteurs éducatifs du territoire. Projet ambitieux, il reste évolutif, il demande en permanence d'être adapté mais doit faire référence à des objectifs partagés par tous.

L'enfant est au centre de la démarche et la continuité éducative recherchée doit permettre de la valider, non pas en faisant plus mais en faisant mieux et de manière concertée.



Aujourd'hui les objectifs généraux sont :

- améliorer les rythmes de vie des enfants et des jeunes (**le rythme de l'enfant**),
- viser la mixité, l'ouverture, la solidarité, la citoyenneté et l'accès à l'autonomie (**le vivre ensemble**),
- mettre en cohérence les actions périscolaires avec les projets d'écoles et les projets associatifs (**l'éducation partagée**),
- contribuer à une éducation globale, culturelle, sportive, technologique, et environnementale (**l'éducation plurielle**),
- associer les parents aux actions éducatives et les soutenir (**le soutien à la parentalité**).

La refondation de l'école propose une nouvelle conception de l'Éducation. Celle-ci tient compte de la diversité des savoirs et des compétences, de la multiplicité des appropriations possibles. Elle tend à prendre en compte l'enfant, au côté de la famille, dans sa globalité de citoyen en devenir.

Le PEdT doit permettre de concevoir et de renforcer les convergences et complémentarités entre les différents acteurs éducatifs.

Les axes principaux pourraient se décliner ainsi :

- ✓ Favoriser l'épanouissement personnel et collectif des enfants et des jeunes,
- ✓ Promouvoir une égalité des chances dans l'accès aux activités de découvertes, sportives, artistiques et socioculturelles,
- ✓ Enrichir et diversifier les temps de loisirs des enfants et des jeunes.

**De manière plus transversale, un axe autour de la parentalité, de la santé, de la lutte contre toutes les formes de discriminations et de violence devra trouver sa place.**

**TOTAL POLITIQUE EDUCATIVE : 1 390 000€**

## **Gestion Urbaine Sociale de Proximité (GUSP)**

La Ville d'Angoulême a pour préoccupation d'être au plus près de la demande sociale des habitants.

La mise en place d'une cellule « GUSP » a donc permis de prendre en compte l'ensemble des demandes des habitants concernant leur vie quotidienne et tend à améliorer l'offre de service de proximité.

- Plan d'action de sensibilisation des habitants à leur cadre de vie en lien avec les centres sociaux ( 5 structures ) dans le cadre d'une convention
- Organisation de 4 réunions de veilles partenariales GUSP pour faire le point sur les actions et les projets en cours , faire remonter les besoins et les demandes en matière de GUP
- Organisation de la semaine de la propreté avec les partenaires afin de sensibiliser les habitants au respect de leur cadre de vie
- 
- Financement de la fourniture de peinture et d'équipement, accompagnement des jeunes choisis par l'ACAIQ Basseau pour repeindre les transformateurs électriques en partenariat avec Erdf
- 

Financement d'un poste de coordinateur Gestion Urbaine et Sociale de Proximité ( 30%), d'un animateur (30%) et de la secrétaire (30%)

– **Coût GUSP 47 403 €**

**COUT GLOBAL POLE VIE QUOTIDIENNE : 1 487 753€**

## **Conclusion**

L'année 2015 s'est donc traduite, pour la Ville d'Angoulême, par une mobilisation de moyens financiers importants au bénéfice des secteurs d'habitat social tant au niveau des crédits de fonctionnement que d'investissement à hauteur de 4 556 591,20 €.

Cette dépense globale de la commune sur les sites prioritaires synthétise l'essentiel des activités mises en place sur ces quartiers grâce aux politiques publiques municipales.

La Ville d'Angoulême poursuit et développe sa politique volontariste d'amélioration de la qualité de vie des publics concernés et s'attache au renforcement d'actions en faveur de la cohésion sociale.